

EDITORIAL

« Le passé est un phare, non un port » (proverbe russe trouvé dans une papillote)

2015 fut une année particulièrement féconde pour notre association et pour les charbonnois et visiteurs curieux de connaître l'histoire de notre village. Consacrée en grande partie à l'Abbé Louis Rougeat de Marsonnat dont nous avons célébré le **tricentenaire de la naissance**, elle a permis d'approfondir nos connaissances sur les origines de notre célébrité locale. L'exposition sur **l'histoire du thermalisme** de notre commune, aussi complète que possible, a été une grande réussite. La visite du griffon, en point d'orgue, a comblé nos membres. Nous remercions encore Madame Chantal Partouche de nous avoir permis de découvrir ou redécouvrir ce lieu symbolique de notre histoire.

L'emménagement dans un local en plein centre ville (Square des Erables), fin août, apporte une meilleure accessibilité de notre association. Les visites, désormais possibles, ne sont que plus nombreuses et riches en échanges historiques.



Un des thèmes d'exposition en 2016

L'année 2016 revêtra une importance particulière pour notre association. En effet elle célébrera ses **15 ans d'existence**, par différentes animations, en intercommunalité et inter-associations : le lancement du **livre de Robert Putigny, « Petite histoire du Casino »** constituera incontestablement une contribution historique utile aux débats actuels...

une exposition sur les fameuses **courses d'ânes du Parc Ste Luce**, dans le cadre d'un partenariat avec AVF (Accueil des Villes Françaises) nous associant à leur animation « **Trotte Cadichon** » ; nous ouvrirons des séances de « **Témoignages historiques** » animées par nos anciens et relancerons les conférences. Enfin, nous participons avec l'Araire à Yzeron pendant 2 ans à

une **reconstitution historique des activités de nos pompiers**, dans l'ouest lyonnais.

Un vaste programme qui réjouira sûrement les amateurs de notre histoire.

Nous souhaitons à toutes et à tous une **bonne et heureuse année 2016**, pleine de santé et de rayonnement.

Nous vous donnons **rendez-vous Samedi 16 janvier à 11h à la MDA pour nos vœux et le lancement de l'ouvrage de Robert Putigny.**

Michel Calard, Président

Nos bons vœux dans la langue de Guignol...

Eh ben, c'que le temps passe, c'est pas croyable! Pourtant, moi qui connais bien la chiffre, y paraît que c'est déjà l'hiver, mais avec le temps qui fait on s'y dirait au printemps. Que t'en dis Gnafron?

Pour sûr que c'est vrai, mais Chignol tu ne vas pas en baver, ça ne consiste en rien. Les Lyonnais, ça ne leur z'y donne pas cette impression y se laissent pas agromander car y sont encore après licher le Beaujolais nouveau, la meilleure recette contre le chaud et froid.

Mais, grosse bugne, tu en fais un coquelichon. Réflexionne-toi, c'est le temps des boustifailles avec lichaisons et chicaisons à regonfle.

Alors là c'est plutôt canant, je suis d'accord pour me bourrer le fusil et, blague dans le coin, je m'escane pour le dire à ma fenotte des fois qu'elle l'aurait oublié.

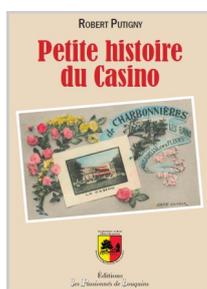
Cessons de cancorner, y faut bien penser aux ceusses qui sont pas de Lyon, car il en faut bien d'ailleurs. On ne va pas les étranger, ça serait bien de leur souhaiter de bonnes fêtes et une bonne année pour celle que vient. On n'est pas des caquenanos tout de même, nous avons de l'éducance.

Donc à quelques longueurs de navette de la nouvelle année, nous Guignol et Gnafron, vous souhaitons une bonne alouette de Crémieux pour Noël et vous envoyons tout un cuchon de bons vœux pour 2016: de la joie, du bonheur, du temps pour bougrasser et des pécutiaux autant que de besoin afin d'en mettre de coin.

Hé, les gones, que rajouter de plus ? Si, tâchez de tenir tati jusqu'en 2017. À la revoyure.

Gilbert et Paulette Cros, membres de notre association et de la Société des Amis de Lyon et de Guignol

www.amislyonguignol.com



SORTIE DU LIVRE DE ROBERT PUTIGNY

Remise aux souscripteurs et vente à la Maison Des Associations, le samedi 16 janvier de 11h30 à 16 h

Prix public : 15€ (+ 3,5 € pour frais d'envoi par correspondance)

Disponible : Maison de la presse 24 av Gal de Gaulle à Charbonnières

Tabac Presse 14 rue de Paris à La Tour de Salvagny

Par correspondance : c/o Hôtel Beaulieu 19 av Gal de Gaulle à 69260- Charbonnières les bains



Promesse de donation par Antoine ROJAT d'une rente à « vie durant » de son fils Louis ROJAT au Sous-Diaconat pour qu'il effectue son séminaire et soit ordonné prêtre. En l'An 1736...*suite*

...Plus une vigne située au vignoble dudit PRESSIAT appelée en la clairette contenant environ 8 ouvrées touchant la vigne des héritiers d'Henri BUFFET de matin, le verger de Denis CHEVALON, un chemin entre deux de soir, la maison ci-dessus confinée, la maison de grange dudit Me Antoine ROJAT de vent et les terres des héritiers de

Plus, un pré appelé les pillats contenant la levée de deux charrées de foin touchant la forêt de sieur François Perruquet du matin, le pré du sieur Perruquet de bize, le bief Daussion du soir, et la forêt

Guillaume CHAMBARD de bize, Plus une vigne située audit vignoble lieudit de Vaujales contenant environ 35 ouvrées touchant la vigne de Me François PERUQUET juge des gabelles de Bresse du matin et

vent, le chenevier des héritiers Guillaume CHAMBARD, du soir, et lesdites vignes du Seigneur dudit Pressiat et celle de l'Hopital de BOURG de bize, Plus une vigne de 6 ouvrées... (.....)

.....) Plus un pré appelé les Pillets contenant la levée de 2 charrées de foin touchant la forêt de sieur François PERRUQUET du Mattin, le pré du sieur PERRUQUET de bize, le bief DAUSSON du soir, et la forêt des Révérends Pères Chartreux de MONTMERLE de vent, plus une vigne (.....), les dites maisons, vignes et prés étant exempts de tous dettes, arrérages de cens de toutes pensions et hypothèques généralement quelconques et lesquels toutes chargées royales et seigneuriales déduites sont plus que suffisants pour produire annuellement la dite rente de 100 livres, et pour en certifier sont intervenus et comparus par devant moi notaire : Sieur Joseph DESNOYAUX Maître chirurgien résidant au dite PRESSIAT et Antoine BUCHARD vigneron dudit Pressiat lesquels volontairement et en loyauté de conscience ont affirmés que lesdites maisons vignes et prés obligés et hypothéqués comme dit est ci-dessus par le dit Me Antoine ROJAT pour sauvegarde de la dite rente annuelle de 100 livres sont plus que suffisants pour produire annuellement la dite rente toutes charges royales et seigneuriales déduites et au surplus franc et quittes de toutes charges du passé, ledit Messire Antoine ROJAT s'étant expressément réservé le pouvoir de faire et d'établir dans les caves de la maison cy-dessus désignée le vin des autres vignes qu'il a présentement au dit Pressiat avec une cuve et l'usage du pressoir, pour cuver et presser les raisins qui croîtront dans les dites vignes sans estre tenu à aucun frais ny cout. De tout a esté dressé le présent acte pour faire et valoir comme il appartiendra fait et leu au dit PRESSIAT en la maison dudit Sieur DESNOYAUX en présence de Denis CHEVALON et Louis BERTHET vignerons dudit lieu tesmoins requis qui ont déclaré être illetérés et ne scavoit signé de ce enquis Le dit Me Antoine ROJAT ayant signé avec ledit DENOYAUX et BUSTOD.

Ont signé : A.ROJAT Seigneur de Marsonnas, DENOYO, BUSTOD

Transcription : Michel Violot (administrateur du CHA-GRH) et Francis Gros (GRH Tassin la demi Lune) à partir de l'acte notarié fourni par Jean Galard d'Ambérieu en Bugey

Commentaires: la RENTE ci-dessus, calculée sur la base du Fermage d'une Maison, de la location de 84 ouvrées de vignes (420 ares) et un pré contenant la levée de 2 Charrées de foin (30 ares) peut être évaluée à 150 Livres / an, ce qui couvre aisément les 100 livres / an qui devront être versées sa vie durant dès que Louis ROUGEAT sera promu à l'ordre de sous-diaconat.

NB :du matin (Est), du Soir (Ouest), du Midy (Sud)

Quelques éléments du niveau de vie au milieu du 18^e siècle

La Livre en tant que pièce de monnaie n'existe pas. La Livre de l'époque est sensiblement égale aujourd'hui à 2.86 Euros. (1 Livre = 20 Sols ou Sous = 240 Deniers)

Fermage : à cette époque, le prix payé pour un fermage comprenant maison, grange, étable, jardin, prés, terres et patureaux était de 100 Livres par an (environ 440 Euros en 2014)

Salaires : Un Maître d'école gagne 150 Livres par an, un Brigadier gagne 140 Livres par an, un journalier à la campagne gagne 110 Livres par an, la Supérieure des Sœurs d'un Hospice gagne 100 Livres par an, un Capitaine gagne 2400 Livres par an., un Sergent gagne 230 Livres par an .

Une « ouvrée » vaut environ de 4 à 5 ares, une « charrée » équivaut à 15 ares d'une terre ou l'on peut récolter un char de foin



A propos du contexte révolutionnaire dans lequel l'abbé Marsonnat a exercé les dernières années de son ministère.....

Le 12 **juillet 1790**, la Constitution Civile du Clergé est adoptée par l'Assemblée Nationale Constituante puis «sanctionnée» (c'est à dire «approuvée» après maintes hésitations par Louis XVI le 24 août).

Ce document abroge le Concordat de 1516 conclu entre François Ier et le pape (sans en référer à lui en **1790**) et met en place:

- La dissolution des ordres religieux contemplatifs.
- La nationalisation des biens du clergé.
- La réorganisation de la carte religieuse en la calquant sur la nouvelle carte administrative, avec un diocèse par département (83 au total au lieu des 135 sous l'Ancien Régime)
- Les appointements des évêques et curés assurés par l'Etat (alors que les curés devaient jusqu'alors prélever les dîmes sur leurs paroissiens et payer un impôt à l' Archevêque)
- La désignation des évêques et curés par les électeurs de leur paroisse ou leur diocèse, qu'ils soient catholiques, protestants ou athées.....
- Le serment de fidélité que doivent prêter les membres du clergé... à la nation et à la loi.

Devant la réaction furieuse du pape PIE VI (au sujet de la nomination des évêques en particulier), l'Assemblée exige à partir de **novembre 1790** un serment de fidélité à l'ensemble de cette constitution.

La moitié des curés de France refuse ainsi que tous les évêques (sauf 4 dont Talleyrand) : ce sont les réfractaires ou insermentés. Ceux qui prêtent serment sont appelés jureurs ou constitutionnels.

La rupture est consommée officiellement entre les catholiques et la Révolution avec le décret du pape en **1791** qui dé-

clare la Constitution Civile du Clergé « hérétique et schismatique ».

Louis XVI est confronté à un dilemme qui ajoutera aux raisons de sa fuite en **juin 1791**.

De nombreux troubles seront liés à la présence de prêtres réfractaires ; les fidèles sont divisés, certains soutiennent les jureurs, d'autres refusent d'accueillir un curé élu, multipliant menaces et actions violentes...

Un culte clandestin assuré par les prêtres réfractaires se met en place (surtout dans les régions de l'ouest : soulèvement vendéen) et diffuse les idées contre-révolutionnaires. Beaucoup émigrent (40 000) ou se cachent.

A partir de la déchéance de Louis XVI le 10 **août 1792** puis sous la Terreur, les prêtres réfractaires sont déportés ou massacrés. Même les prêtres jureurs peuvent être dénoncés comme « inciviques » (par au moins 6 citoyens de la commune) et être déportés.

Après la chute de Robespierre, la Convention Thermidorienne améliore peu à peu la situation des réfractaires autorisés à revenir mais sans exercer publiquement le culte, (pas de sonnerie de cloches, ni procession, 10 personnes maximum pour une cérémonie dans des maisons particulières).

Le Directoire annule une partie de la législation anti-réfractaire. A l'**été 1797**, 30 000 sur 40 000 paroisses avaient repris le culte traditionnel mais, après le coup d'état militaire et républicain du 4 **septembre 1797**, la situation se durcit à nouveau avec le rétablissement des lois anti-réfractaires (arrestations et déportations en Guyane, primes de dénonciation etc...).

L'abbé Marsonnat qui n'exerce plus son ministère depuis le 1er **décembre 1793**, (78 ans), a été autorisé à rester dans son presbytère de Tassin où il aide les nécessiteux et les malades.

Il meurt le 25 **septembre 1797** dans ce contexte très anticlérical. Il est enterré dès le lendemain en présence du maire Joseph Montigny, sans escorte, sans signe religieux sur son cercueil, sans sonnerie de cloches.

Contribution amicale d'Elisabeth Roels, charbonnoise, professeur d'histoire retraitée



Le prieuré au vieux bourg de Tassin, St Claude, partie de la chapelle où exerçait l'abbé, démolie en 1885.

En contrebas le terrain du presbytère aujourd'hui disparu. Il subsiste un lavoir probablement de l'époque et une serre, .



Discours de Jean Galard

(historien - descendant famille Rojat)

prononcé lors de notre visite le 8 octobre

Avant toute chose, je voudrais m'excuser auprès de nos visiteurs charbonnois. Je n'utiliserai que cette fois l'appellation Rougeat qui illumine une place de leur ville.

Cette graphie est inappropriée car elle est due à une erreur d'écriture lors de la rédaction de l'acte de baptême, erreur que le père de l'enfant ne reprend pas dans sa propre signature clairement Rojat.

Qu'aurait dit le gal de Gaulle devant la graphie de son patronyme avec une lettre « O » à la place de « A » De Goulle.

Le père de votre abbé Antoine Rojat, est né à La Serraz hameau de la petite paroisse de Germagnat. Nous sommes à l'extrême limite du département de l'Ain avant de passer à celui du Jura. La famille Rojat est riche et dominante dans la région, gros propriétaires de terre avec de multiples charges de responsabilité dues à de brillantes études pour beaucoup d'entre eux.

Antoine Rojat né en 1670 est docteur en droit de la faculté de Dijon, avocat au parlement de Besançon. Comme fils aîné, il gère les affaires de la famille.

En avril 1696, alors âgé de vingt-six ans, ce qui lui donne alors toute liberté d'action, il se porte acquéreur de la terre et seigneurie de Marsonnas, peu éloignées de Germagnat berceau familial, pour la somme assez conséquente de 13 280 livres. Je m'aventure en Euro entre 700.000 et un million.

Il va gérer et faire fructifier sa seigneurie, améliorer progressivement son domaine et son vieux château en résidence confortable pour l'époque et ce en quatorze années avant de penser sérieusement au mariage. Il a quarante ans. Pourquoi a-t-il porté son choix sur une jeune fille d'Ambérieu, pays bien éloigné de son quotidien, qui se partage entre Marsonnas et Bourg en Bresse ?

C'est sans doute à Bourg en Bresse que l'on pourrait trouver une éventuelle information autour des anciens de la faculté de droit de Dijon où des membres du parlement de Besançon dont ceux d'Ambérieu ne sont pas éloignés. Quoi

qu'il en soit, le seigneur de Marsonnas se marie à Ambérieu le 28 octobre 1710 avec Jeanne-Baptiste Folliet, fille d'un personnage très influent de notre ville.

Comme vous êtes ici à Ambérieu, il me semble logique de vous parler de la famille de la mère de votre cher abbé.

La famille Folliet a des racines très anciennes à l'époque où notre petite ville s'appelait encore « Saint Germain d'Ambérieu ». En 1620, son curé s'appelait Folliet. Le grand père de Jeanne Folliet fut notaire à Ambérieu de 1659 à 1678 et son fils Antoine lui succéda tout naturellement, en consolidant fortement son ancrage régional avec la charge de conseiller du roy, assesseur au tribunal de Belley. Cette forte personnalité d'un bon cru bugiste a pu aborder Lyon pour un beau mariage avec une riche héritière fille de banquier.



De ce mariage vont naître neuf enfants, un classique à l'époque, de plus si on possède une grande maison.

Deux descendants nous intéressent : Jeanne et son frère Sébastien. Jeanne n'est donc pas une oiselle campagnarde que va épouser Antoine Rojat, mais une demoiselle de très bonne famille lyonnaise/ambarroise. Tout comme son frère Sébastien, qui fera une brillante carrière de haut magistrat à Bourg en Bresse. Avec ce mariage Antoine Rojat, la quarantaine avisée, récupère, ce qui n'est pas pour lui déplaire, une dot de qualité de 8000 livres, la moitié de sa folie d'achat de sa seigneurie de Marsonnas. Complétée par une petite pincée de bijoux, bagues et autres lingeeries fines d'une valeur de 700 livres. De ce mariage vont naître à Ambérieu quatre enfants, François, Jeanne Françoise, Marguerite et Louis votre abbé.

Puis la famille quitte Ambérieu, sans doute rapidement, car cinq autres enfants naissent à Bourg en Bresse, enfin le dernier à Marsonnas dans le Jura.

Nous savons que François le fils aîné, alors âgé de 22 ans et sa sœur Jeanne Françoise 21 ans, sont revenus à Ambérieu en février 1733 par leurs signatures sur l'acte de baptême de leur petit cousin germain François Folliet, le fils de leur oncle Sébastien.

Louis, votre cher abbé, n'est sans doute jamais revenu sur son lieu de naissance, du moins nous n'en avons pas la trace. Ses études à Lyon, son doctorat de théologie et sa paroisse de Tassin, l'ont éloigné à tout jamais d'Ambérieu. Il est bien dommage qu'il n'ait pas trouvé une source ferrugineuse dans notre ville ! Curieusement dans des actes qu'il signe avec d'autres membres de sa famille il signe bien Rojat. Je vous laisse méditer sur cette dernière information. Les trois derniers garçons de la famille n'ont pas suivi le parcours de leur frère Louis, votre abbé : Joseph sera capitaine de grenadiers au bataillon de Bresse, Hugues François capitaine à Dauphin Cavalerie, enfin Charles Sébastien capitaine au Royal Ecossais. Le lot des grandes familles de l'époque.

Antoine Rojat est décédé en 1754 en son château de Marsonnas. Il avait quatre-vingt-treize ans, son épouse en juillet 1767, treize ans plus tard, toujours à Marsonnas bien entourée par sa grande famille.

Ambérieu ne possède plus de maisons du 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Seules celles du 19^{ème} sont encore visibles. Il faut aller par exemple à Bourg en Bresse pour en voir et peut être imaginer que l'une d'entre elles ait pu héberger, avant Marsonnas, la famille Rojat. Toutefois, il est évident que la maison de la famille Folliet, qui tenait belle prestance, n'était certainement pas très éloignée de l'église ancienne, au cœur de la ville, dont la nouvelle a repris l'emplacement, le long de l'actuelle rue Amédée Bonnet. Cependant, comme architecture ancienne, il nous reste celle du presbytère et sur le côté la petite porte de la minuscule chapelle qui date du 16^{ème}.

uis bonne visite du château des Allymes et enfin de la magnifique Abbatale d'Ambronay.



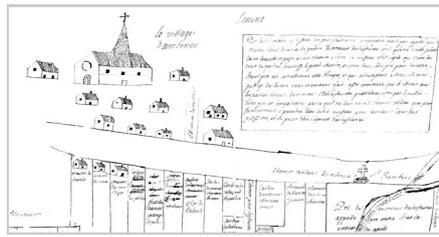
Discours de J. Galard (suite)

Notre mairie où vous vous trouvez, a eu ses bases au 17^{ème} siècle comme pressoir et cellier des moines d'Ambronay, telle que vous l'avez découverte elle a été l'objet d'une rénovation en 1833, œuvre de l'architecte lyonnais Claude Anthelme Benoit.

Bon séjour rapide à Ambérieu, puis bonne visite du château des Allymes et enfin de la magnifique Abbatale d'Ambronay. Votre président, quand il est venu en reconnaissance à Ambérieu, avait entre autres, une idée en tête : la localisation physique du lieu de naissance de votre



abbé.



Plan du village d'Ambérieu au 18^{ème} siècle

Lors de nos deux rencontres, je n'avais aucune réponse à sa demande. Aujourd'hui je l'ai, en recherchant dans mes papiers sur l'historique des trois



maisons de la famille, que j'avais entrepris il y a 28 ans ! Situées 37, 39 et 44 rue Amédée Bonnet.

Celle du 37, comme d'ailleurs le 35, étaient des propriétés Folliet fin 17^{ème} / mi-18^{ème} et j'ose affirmer que votre cher abbé y est né en 1715.

Vous êtes passés devant tout à l'heure, quand vous êtes remontés de votre circuit pour rejoindre la mairie.

Si la façade 19^{ème} n'est plus la même, ce lieu se partage entre un découvreur de source et un poète, tous deux de grande réputation.

L'eau et la poésie, quel mariage !



Jean Galard accompagne notre groupe à travers les jardins dont le tracé est identique à l'époque du plan - Vue sur le bâtiment à l'emplacement duquel naquit Louis Rojat futur Abbé Marsonnat, ainsi qu'une autre célébrité ambarroise, Gabriel Vicaire (1848-1900)- poète des émaux bressans.

Visite à Ambérieu

Le 8 octobre, Ambérieu en Bugey, terre natale de l'abbé Marsonnat, nous a accueillis pour la visite de la magnifique bibliothèque (capitale de l'autobiographie), du vieux quartier puis la remise de la médaille de la commune par le Dr Pirella, 1^{er} adjoint.

Nous avons terminé notre périple par la visite du château des Allymes et, sur le chemin du retour, de l'Abbaye d'Ambronay.



Une belle journée!



RENCONTRE

Une visite « historique »...

Mme Chantal Partouche a témoigné tout l'attachement qu'elle porte à notre village par sa visite du 20 octobre dernier en présence de Michel Kaszowski qui a longtemps animé les soirées musicales du Casino.

Elle a pu découvrir avec Pierre Paday de nombreux documents inédits évoquant des souvenirs anciens du casino.





DANS LE RÉTROVISEUR

Exposition « Les heures musicales du Casino »

Jeudi 17 septembre, dans le cadre du premier Festival de Jazz & boogie organisé par la municipalité notre association a remémoré les riches heures musicales au Casino de Charbonnières animées par les charbonnois Kaszowski, Paulmaz, Bourcier et tant d'autres... Un instant musical était offert par l'Atelier Musical du Chapoly dirigé par Jean Christophe Bianco. Jean Contamine de La Tour de Salvagny et notre adhérent Gilbert Cros nous ont confié radios et électrophones anciens.



Inauguration des nouveaux locaux

Le **samedi 17 octobre** membres du CHA-GRH, élus de Charbonnières et représentants d'associations historiques de Tassin la Demi lune, La Tour de Salvagny se sont retrouvés pour **inaugurer nos nouveaux locaux Espace Marie-Claude Reverchon**, square Les Erables. L'occasion a été marquée par un très sympathique et très apprécié buffet préparé par nos membres. Le Conseil d'Administration a décidé d'instituer à la même période une rencontre annuelle avec les charbonnois, sous forme de journée

Portes Ouvertes, pour présenter nos travaux et nos acquisitions.



Conférence de M. Bataillon



Il y a 60 ans disparaissait Georges Bassinet qui a beaucoup contribué à la notoriété de notre station thermale.

Le **Festival Lyon-Charbonnières** qui se déroula de 1949 à 1960 et qui s'est poursuivi sous le nom « Les Nuits de Fourvière » restera parmi ses plus belles réussites.

Le **27 octobre**, à l'invitation de notre association et celle d'Histoire & Patrimoine Tourellois, Michel Bataillon auteur d'un ouvrage commémorant les 70 ans de ce festival, nous en a conté les heures les plus marquantes.





DANS LE RÉTROVISEUR

Visite de la source Marsonnat exploitée pendant plus de 100 ans à Charbonnières



Pour clore la commémoration du **tricentenaire** de la naissance de l'abbé Marsonnat, une vingtaine de nos membres a pu visiter vendredi **20 novembre** le **griffon** (*) de la source et une suite du **Pavillon de la Rotonde**. Une collation fut ensuite offerte par la direction

(*) griffon: lieu d'où jaillit une source d'eau minérale ou thermale.



Une partie du groupe dans les sous sols de l'hôtel devant l'ouverture du mur de soutènement qui donne accès au puisage de la source réalisé ultérieurement à sa découverte pour obtenir un débit supérieur.

Puits de captage de la source qui la canalise vers son utilisation, dorénavant son exutoire dans le ruisseau de Charbonnières. Le griffon est visible dans le coin supérieur droit de la photo.

Exposition « Jouets d'antan » à la Salle Entr'Vues

Une fois de plus, les vitrines d'Entr'Vues ont été animées pendant les fêtes par une scénographie réalisée par notre association. De nombreux passants ont apprécié la kyrielle de jouets anciens, souvent rares, qui a envahi la salle durant les vacances de Noël. Cette exposition n'a été possible qu'avec la participation de nombreux charbonnois qui ont prêté des jouets, à F Guard de Messimy et à l'importante collection de Gilbert Guiffroy de l'association « Trait d'Union Humanitaire ».



Fort de ce succès populaire, nous envisageons de rééditer cet événement avec d'autres expositions thématiques de jouets anciens. Nous solliciterons donc les amateurs avant la fin de l'an prochain.



Médiathèque:

Exposition « Faites vos jeux »

En contrepoint à l'exposition des jouets à Entr'Vues et **jusqu'au 16 janvier** sont présentés de nombreux souvenirs du Casino tant iconographiques que matériels de jeu d'époque sortis de collections privées.



LA LANTERNE

Samedi 16 Janvier 9h45 Assemblée générale à la MDA - 11h vœux de notre association et lancement de l'ouvrage de **Robert Putigny « Petite histoire du Casino »** (Remise aux souscripteurs et acquisition sur place jusqu'à 16 h)

Samedi 23 janvier 10h-13h: Diffusion du livre de Robert Putigny Hôtel Beaulieu

Nos projets: en avril 2016 exposition autour du Rallye

en avril 2016 en partenariat avec AVF et le Comité des Fêtes à l'occasion du premier « **Trotte Cadichon** »: exposition « **Quand le Tout Lyon venait aux courses à Charbonnières** »

Charbonnières-les-Bains

Près du chaud Méridien, dans la vallée ombreuse,
Ces vieux Thermes aux champs, ce village enrichi,
Longent le clair ruisseau que des ponts ont franchi,
Et dans le parc murmure l'eau ferrugineuse.

Mais si toujours cascade la chute écumeuse,
Petit hôtels vieillots, guinguettes en torchis,
Cèdent la place aux murs trop étroits et trop blanchis
Sous le bois de l'Etoile aux voutes ténébreuses.

Là, nous cherchions jadis l'herbe qui s'épandait
Au pré Voltaire en fleurs, les courses de boudets,
Les cruches, les pruneaux de la tarte locale;

Et, retrouvant toujours les gais balcons d'antan,
Mon père aimait revoir, là, sa maison natale,
L'antique et pittoresque auberge Mouchetan.

Amédée Matagrín



Amédée Matagrín, fils de J.F. Matagrín, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, né à Charbonnières le 25 novembre 1856, tué par une automobile à Lyon le 16 décembre 1909.

Poème recueilli par Lydie Violot

Devinettes de J. Darnand (réponses en bas de page)

1° Que vous rappelle ce bâtiment jaune ?



2° Où se trouve le chemin du « Coucou qui chante » ?

Charade d'A. Lallemand (réponses en bas de page)

Mon premier porte le nom d'un rallye automobile .
Mon second forme un " cas possessif " avec mon premier .
Mon troisième se réfère au rythme caractéristique des anciens wagons (tadam...tadam...tadam) .
Mon tout est un festival musical Charbonnois .



Ils nous ont quittés...

En décembre dernier, **Janine Soury**, qui participait à toute nos sorties et animations et **Pascal Rivas**, qui s'est occupé pendant plusieurs années de la gestion du site internet de notre association, nous ont quittés.



Nous gardons le souvenir de leur gentillesse et présentons à leurs familles nos sincères condoléances.

Où sortir cette semaine ?

Charbonnières-les-Bains

Établissement Hydrothérapique de Premier Ordre Vastes piscines, électrothérapie complète, massages, etc., etc..

♥♥♥♥

Dans le parc de l'établissement tous les jeudis à 3 h. Grand Bal d'enfants avec Tombola offerte.

♥♥♥♥

A la Salle des Fêtes tous les soirs Spectacles variés, Chants, Attractions, Ballets, Revue, etc.

♥♥♥♥

Tous les Dimanches et Fêtes, Illuminations, Feux d'Artifices.

♥♥♥♥

Au Restaurant grand succès des Diners au champagne Th. Roederer à 6 Francs.

Soutenez nos actions en adhérant. Cotisations 2016

Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu)

Le Savez-vous ?

L'Araire, (Histoire, Archéologie, et Patrimoine du Pays Lyonnais) dispose en son siège de Messimy d'une abondante documentation, plus de 850 livres répertoriés sur les arts, l'architecture, la géographie, l'histoire, l'archéologie, les langues et coutumes, l'agriculture... .

Consultez: www.araire.org, courriel : laraire@wanadoo.fr, tel : 04 78 45 40 37

Contacts:

Mail : contact@charbonnieres-historique.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Agnès CHANAY : 06.50.26.96.95

Jean DARNAND : 06.32.49.62.39

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Erables.

<http://www.historique-charbonnieres.com>

Réponses aux jeux : Charade: Charbo, 's, bogie = Charbo's Boogie. Devinettes : 1° l'Hôtel Restaurant Dancing « La Riviera ». 2° Entre le chemin des tennis et la piscine.

